

nécessités pour lesquelles seroit aujourd'hui ordonné cette prorogation ont dû être prévues & balancées, lorsque ledit Seigneur Roi promettoit la cessation de l'une & de l'autre imposition. Que son Parlement ne se rendra jamais coupable de conniver au discrédit des paroles royales; & qu'il proteste du préjudice irréparable que seroit audit Seigneur Roi une semblable administration.

„ Qu'au fond, c'est consommer la ruine de l'Etat que d'exiger en tems de paix, & après toutes les pertes que les Peuples ont faites en tems de guerre, la perception d'un Dixième & des Deux Sols pour Livre. Que, si l'on persuade audit Seigneur Roi que son Parlement exagere la misère des Peuples & le déplorable état des campagnes, on surprend sa religion; qu'il ne faut que s'éloigner de la capitale pour ne plus appercevoir que dépérissement, que traces d'émigration, que misère & impuissance dans ceux qui y restent; qu'on voit journellement des malheureux contraints au payement d'impôts par la vente de leurs grains, de leurs bestiaux, même de leurs outils; que, si ces malheureux meurent d'indigence, si leurs enfans, exténués par le défaut de subsistance, périssent de maladie, si leurs terres restent incultes, ce sont des hommes, ce sont des productions que l'Etat perd journellement; & c'est sur ledit Seigneur Roi, c'est sur son cœur paternel, c'est sur son intérêt même pécuniaire, que retombe le contre-coup d'aussi funestes exactions.

„ Que la prorogation du Second-Vingtième seroit d'autant plus accablante qu'aux termes dudit Edit ce seroit au Trésor Royal & non à la Caisse des Amortissemens que seroient versés les produits tant de ce Second-Vingtième que des Deux Sols pour Livre; de sorte que la libération générale de l'Etat ne paroîtroit avoir aucun secours à attendre d'une imposition aussi forte & aussi extraordinaire qui se trouveroit ordonnée en tems de paix, sans cause déterminée, sans affectation particulière, uniquement pour servir de fonds aux dépenses courantes & ordinaires, dont la perpétuité seroit un pronostic funeste de celle de l'imposition. Qu'une telle destination annonce le désordre dans la partie même des comptes courans & ordinaires, qui, ne pou-